

2

L'ASSURANCE-QUALITÉ, DE LA FERME À LA TABLE... PAR LA TRAÇABILITÉ

É







Missi<mark>on de</mark> la Fédération

Favoriser le développement durable de l'industrie québécoise des œufs et ce :

- par le respect de l'environnement;
- le bien-être des animaux;
- en procurant un revenu équitable aux intervenants du secteur;
- en répondant aux attentes des consommateurs avec des œufs et produits de haute qualité.

Rapport annuel 2006 - 2007

DÉPÔTS LÉGAUX : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

2e trimestre 2007

Bibliothèque nationale du Canada, 2007

ISBN: 978-2-9808424-3-6

* Dans la présente, le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes.

Les œuvres auxquelles nous avons contribué :







Nos partenaires :









Voici quelques autres projets réalisés au cours de l'année 2006 en promotion, publicité et marketing:

Fondation OLO (tournoi de golf)

• Fêtes de la Nouvelle-France

• Formation d'écoles hôtelières

Club des petits déjeuners du Québec

• Omelette géante de la Saint-Jean-Baptiste à Granby

• Partenariat avec l'Association québécoise des allergies alimentaires

La mascotte (20 sorties)

• Mise à jour et entretien de notre site Internet



Le ministre de l'Agriculture, Yvon Vallières, a profité des Fêtes de la Nouvelle-France pour visiter le Centre d'interprétation de l'œuf en compagnie du président Serge Lefebvre.

Commandites

- Déjeuner du Cercle des fermières de Saint-Léon-le-Grand
- Déjeuner de la Coopérative du consommateur de Sainte-Irène
- Déjeuner de la Saint-Valentin du Cercle des fermières de Saint-Léon-le-Grand
- Super déjeuner de La Jeunathèque d'Amqui
- Soupe populaire du Carême de partage Sayabec
- Brunch de la Fabrique de Saint-Léon-le-Grand
- Brunch du Répit du passant
- Relais pour la vie (Société canadienne du cancer)
- Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec
- Fabrique Saint-Donat-de-Rimouski
- Fondation UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Tournoi de hockey bantam de Saint-Bruno (Club Optimiste)
- Club de badminton de Saint-Bruno
- Galette du matin de l'école J.-P.-H. Massicotte
- 75^e anniversaire scoutisme, comptoir alimentaire Drummond
- Campagne de paniers de Noël de Nicolet/Sherbrooke
- Chevaliers de Colomb de Boucherville
- École Marguerite-Bourgeois
- Rencontre Champenoise
- Moisson Maskoutaine
- Table de concertation de la petite enfance et des démunis de la Vallée-du-Richelieu
- Exposition agricole de Québec/Beauce
- École Saint-Charles

- Fonds régional de l'UPA Québec/Beauce
- Congrès de l'UPA
- Brunch scientifique du CRAAQ
- Fondation du Cégep du Vieux Montréal
- Brunch du tournoi de golf Bruno Heppell
- Triathlon de Saint-Lambert
- Omnium de golf de l'Association des restaurateurs du Québec
- Rendez-vous avicole de l'AQINAC
- AGA de Quebec Farmers Association
- Fondation du cancer du sein
- Moisson Montréal
- Fédération de la relève agricole du Québec
- Dîner en blanc de la Fondation OLO
- Jamboree de football de Saint-Hubert
- Équipe de ski Skinergie
- Les Jeux du Québec

Toutes ces activités n'auraient pu avoir lieu sans l'implication de nos différents syndicats régionaux. Une fois de plus en 2007, leur dynamisme sera mis à contribution afin que nous puissions offrir aux producteurs d'œufs une visibilité accrue.

Nicolas Picard Directeur du marketing

Table des matières

- 4 Message du président
- 6 Le Conseil d'administration et les syndicats affiliés
- Le personnel de soutien et les comités consultatifs
- Rapport du représentant du Québec à l'OCCO
- 11 Rapport des activités de la Fédération
- 1.3 Production
- 15 Programmes qualité
- 16 Statistiques
- Publicité et promotion

Message du président

C'est avec beaucoup de plaisir et de satisfaction que je prends quelques instants pour vous transmettre les réalisations de votre Fédération tout au long de la dernière année, de même que quelques pistes de réflexion qui pourraient contribuer à la croissance de notre secteur d'activité.

Le thème du dernier rapport annuel était celui des défis. Je crois que l'année 2006 nous aura permis de valider ce thème. À la suite d'une démarche entreprise en 2001 pour renouveler la convention avec les classificateurs, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec rendait une décision arbitrale assurant à tous les classificateurs une convention d'approvisionnement des œufs de table.

Cette convention donne à tous les classificateurs du Québec un approvisionnement en œufs du Québec. L'objectif d'améliorer les échanges d'œufs entre classificateurs est en voie d'être atteint. L'ombre qui a plané sur le Québec tout au long de l'année est celle des importations.

À la fin 2006, le Québec affichait un surplus de 1 070 000 boîtes, dont environ 200 000 proviennent des importations pour lesquelles les tarifs ont été payés. Ces importations ont coûté plus de 3 millions de dollars au système canadien. Cette situation est très préoccupante et démontre qu'il y a encore des organisations qui ne saisissent pas très bien les avantages du système dans lequel nous œuvrons et les acquis que le Québec a obtenus au fil des ans, acquis qui bénéficient à l'ensemble de la filière des œufs du Québec. Souhaitons que l'année 2007 sera plus positive à ce chapitre.

L'année aura été aussi celle des œufs destinés à la fabrication de vaccins. Un défi de taille considérant l'augmentation spectaculaire des besoins pour la production de vaccins. Compte tenu de l'expansion rapide de cette production, nous devions mettre en place des outils de contrôle et de gestion efficaces. De concert avec les acteurs de cette production, producteurs, couvoiriers et acheteur (la compagnie pharmaceutique GlaxoSmithKline Biologicals), de même qu'avec les offices provinciaux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick et l'OCCO, plusieurs rencontres se

L'ASSURANCE-QUALITÉ, DE LA PERME À LA TABLE... PAR LA TRAGABILITA sont tenues et il y a eu mise en place d'une réglementation de même qu'une agence de vente pour assurer un développement ordonné de ce secteur.

La gestion de cette production est assurée par la Fédération

pour les 700 000 pondeuses. Des ententes de gestion permettent à la Fédération de gérer les surplus d'œufs de vaccins des trois provinces impliquées.

Depuis le 4 décembre dernier, la Fédération effectue le paiement des œufs de surplus aux producteurs sur la base d'un montant fixe à la douzaine et conserve dans un fonds, au nom des producteurs, la différence entre le montant qu'elle reçoit de la transformation et celui payé. Ce fonds sert à compenser les frais supplémentaires qui pourraient être occasionnés par ces œufs qui ne sont pas utilisés pour fin de production de vaccins. Cette démarche démontre que la gestion ordonnée d'une production est encore d'actualité en 2007 et qu'elle est un

outil important dans la gestion de risque des entreprises agricoles.

Votre Fédération a été très active dans le dossier de l'influenza aviaire. De concert avec les partenaires de l'industrie, elle a participé à la mise en place d'un plan intégré de gestion de crise avicole et participe activement à toutes les activités de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA).

Nous accueillerons prochainement un couple de nouveaux producteurs au sein de notre Fédération. Le programme de la relève a permis l'attribution d'un premier contingent de 5 000 pondeuses et il se poursuit pour une deuxième année. La pérennité de notre production est importante et vous relevez ce défi avec beaucoup de professionnalisme. Pour quiconque est dans la production, accepter de mettre un pourcentage important des futures allocations dans les programmes de la relève démontre un souci de continuité et de préservation du système que peu de productions ont atteint. Je suis convaincu que l'outil envisagé pour l'accès au quota, soit la vente par enchère centralisée, recevra la même reconnaissance de votre part, bien entendu avec les nuances et spécificités que vous lui donnerez.

Malgré une apparente accalmie depuis juillet dernier, les négociations à l'OMC ne sont pas mortes pour autant. Des contextes politiques particuliers en Europe et aux États-Unis ont grandement ralenti la vitesse de croisière des négociations. Nous pouvons sentir un désir de reprise de ces négociations, mais il faut reconnaître que les pays membres de l'OMC ne sont pas prêts à signer un accord qui ne tiendra pas compte des subventions internes à la production ainsi que de la reconnaissance des spécificités de chaque pays comme les produits sensibles, les produits spéciaux, le développement des régions et la souveraineté alimentaire pour plusieurs d'entre eux. Ils veulent avoir le droit de choisir qui va les nourrir.

Dans cette optique, un travail énorme a été accompli par vos représentants tant provinciaux que nationaux sur la scène internationale. Nous sommes bien entendu loin de la coupe aux lèvres mais nous pouvons constater que le principe de la gestion de l'offre capte l'intérêt de plusieurs groupes et pays dans le monde.

Ce sont là des appuis supplémentaires à la défense d'un système qui a si bien servi, tant les consommateurs canadiens que les productrices et producteurs sous gestion de l'offre au Canada. Comment le gouvernement actuel fera-t-il pour s'assurer de respecter la motion de la Chambre des communes statuant que le Canada n'acceptera aucune diminution des tarifs ni augmentation des contingents tarifaires? Il faut continuer de rappeler à nos élus tous les bienfaits de la gestion de l'offre... Et si le gouvernement en faisait la promotion? Il ne devrait pas y avoir de gêne à promouvoir ce qui fonctionne bien et qui ne coûte rien en deniers publics!

Compte tenu de tous ces dossiers qui nous amènent à relever d'énormes défis, et dans lesquels une somme importante d'énergie et de temps est investie, il y a un élément qui s'avère très important et rassembleur pour l'avenir de notre production et qui pourrait nous apporter un bon coup de main: la traçabilité. Un bon système de traçabilité permettra d'assurer l'identification de notre produit. Il garantira au consommateur que les œufs qu'il achète sont produits dans les conditions les plus sécuritaires en Amérique du Nord. Le consommateur doit être en mesure de faire un choix éclairé. Il doit être informé de tous les efforts qui

sont faits par la filière des œufs pour lui offrir un produit sain, de haute qualité et sécuritaire pour lui-même, sa famille et/ou sa clientèle.

Je suis heureux de vous annoncer qu'après la réalisation du projet pilote sur la traçabilité, la filière des œufs de consommation a entériné le 23 février dernier la mise en place de la traçabilité dans les œufs par voie réglementaire, du couvoir à la table. Ceci signifie que dans un avenir rapproché, tous les œufs produits au Québec seront identifiés avec une codification standard qui pourrait même permettre au consommateur de visualiser la ferme qui a produit sa douzaine d'œufs via le site Internet de la Fédération. L'année 2007 sera très certainement celle de l'identification, celle de la TRAÇABILITÉ!

Comme on le constate, ce ne sont pas les défis qui manquent à la Fédération. Tous ces dossiers ne pourraient être rendus sans le travail extraordinaire du personnel de la Fédération. Je tiens ici à remercier les employés très chaleureusement. Ils ne comptent pas leurs heures et ont, je puis vous l'assurer, votre succès à cœur!

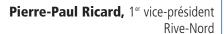
Merci à tous ceux et celles qui se sont impliqués dans les comités et comme ambassadeurs de notre production. Merci à tous nos partenaires et un merci particulier aux administrateurs et administratrices, merci pour leur implication constante et leurs réflexions justes et constructives. Merci à M. Pierre-Paul Ricard et M. Paulin Bouchard pour leur appui de tous les jours et surtout merci à VOUS pour votre soutien et votre complicité au développement de votre Fédération.

Bonne Assemblée!

Serge Lefebvre, agr. Président

Le Conseil d'administration

En 2006, le Conseil d'administration était composé des présidents des sept syndicats régionaux et de deux administratrices élues par l'Assemblée générale, soit les personnes suivantes :





Serge Lefebvre, Président Saint-Hyacinthe/Saint-Jean-Valleyfield



Paulin Bouchard, 2° vice-président Québec/Beauce

Maurice Richard Administrateur Outaouais-Laurentides/ Abitibi-Témiscamingue



Gislain Houle, Administrateur Nicolet/Sherbrooke



Gilles Béland Administrateur Est du Québec

Manjinder Singh Sarkaria, Administrateur Saguenay-Lac-Saint-Jean

Myriam Robillard Administratrice Représentante provinciale





Maryse Labbé Administratrice Représentante provinciale

Les syndicats affiliés

La Fédération est constituée de producteurs d'œufs de consommation regroupés en sept syndicats régionaux. Pour l'année 2006, ces syndicats étaient représentés par :

Région 01 - Est du Québec

Président : Gilles Béland Vice-président : Denis Dubé Secrétaire : Éric Pagé

Région 02 – Outaouais-Laurentides/Abitibi-Témiscaminque

Président : Maurice Richard Vice-président : Nil Béland Secrétaire : Luc Fuoco

Région 03 - Nicolet/Sherbrooke

Président : Gislain Houle Vice-président : Donald Desharnais Secrétaire : France Trudel

Région 04 - Québec/Beauce

Président : Paulin Bouchard Vice-président : Sylvain Lapierre Secrétaire : Manon Lachaîne

Région 05 – Rive-Nord

Président : Pierre-Paul Ricard Vice-président : François Beauparlant Secrétaire : Claude Laflamme

Région 06 – Saint-Hyacinthe/ Saint-Jean-Valleyfield

Président : Serge Lefebvre Vice-présidente : Maryse Labbé Secrétaire : André Young

Région 07 – Saguenay-Lac-Saint-Jean

Président : Manjinder Singh Sarkaria Vice-président : Daniel Martel Secrétaire : Réjean Maltais



Le personnel de soutien

Pour mettre en application les mandats reçus par son Assemblée générale et assurer les services aux producteurs, les dirigeants de la Fédération peuvent compter sur une équipe qui regroupe désormais 14 employés.
Le président de la Fédération agit également à titre de directeur général.



Dans l'ordre habituel : **Angèle Hudon-Tanguay**, représentante, produit industriel; **Nicolas Picard**, directeur, marketing et secrétariat; **Caroline Cyr**, secrétaire au marketing; **Sylvain Maher**, secrétaire de la Fédération; **Louise Robitaille**, commis, produit industriel et quotas; **Denise Boivin**, secrétaire de direction; **Denis Frenette**, directeur de la production et de la recherche; **Julien Lafond**, représentant, inventaire et qualité; **Isabelle Demers**, agente en agroenvironnement et production; **Diane Ferland**, secrétaire-réceptionniste; **Philippe Olivier**, agent aux communications; **Denis Beauvilliers**, représentant, inventaire et qualité; **Jean-Paul Samson**, représentant, inventaire et qualité; **Sylvain Bissonnette**, responsable, programmes qualité.

Les comités consultatifs

Accès au quota

Composé d'administrateurs et de producteurs d'œufs, ce comité s'est réuni à quatre reprises afin de développer des recommandations concernant le mode de transfert des quotas entre producteurs, en tenant en compte les résultats des consultations réalisées auprès des producteurs en avril dernier.

Paulin Bouchard, responsable
Serge Lefebvre
Maurice Richard
Gislain Houle
Myriam Robillard

Denis Frenette
Claudia Désilets
Clément Pouliot
Nil Béland
Sylvain Maher

Gestion du Fonds de poulettes

Composé de producteurs d'œufs, d'éleveurs de poulettes, de représentants des couvoirs et de vétérinaires, le comité s'est réuni à quatre reprises en 2006 pour évaluer les différents dossiers de salubrité des élevages de poulettes portés à son attention. Ce comité recommande également à la Fédération les compensations à verser lors de cas de *Se.* En 2006 il a eu à évaluer les dossiers de quatre producteurs.

Serge Lefebvre, responsable Jean-Claude Paradis Emmanuel Destrijker Marco Nadeau Francine Dufour Claude Boire Linda Lallier Denis Frenette Sylvain Maher

Environnement

Ce comité analyse et recommande à la Fédération les actions à prendre en matière d'agroenvironnement. Au cours de l'année 2006, les travaux de ce comité se sont concentrés sur les amas aux champs, la caractérisation des fumiers de pondeuses et la publication des valeurs de références, ainsi que sur la validation d'un protocole simplifié de caractérisation. Plusieurs rencontres de travail avec les représentants du CRAAQ, de l'IRDA, du MDDEP et du MAPAQ ont été nécessaires. Les données de références sur la caractérisation des fumiers de pondeuses seront publiées cette année.

Pierre-Paul Ricard, responsable
Serge Lefebvre
Maryse Labbé
Denis Frenette
Gislain Houle
Claudine Thériault
Sylvain Maher

Production

Ce comité a été très actif au cours de l'année et a eu à traiter plusieurs sujets touchant les conditions de production et de conservation des œufs à la ferme, les mesures de biosécurité et de bonnes pratiques, la réglementation et l'application de la convention avec les classificateurs. Les membres de ce comité se sont réunis à cinq reprises en 2006.

(suite à la page 8)

H

I

0

Les comités consultatifs

Paulin Bouchard, responsable Serge Lefebvre Pierre-Paul Ricard Gislain Houle Maurice Richard Myriam Robillard Denis Frenette Sylvain Maher

Comité d'aide au démarrage de nouveaux producteurs

Donnant suite à la mise en place du Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs, un comité d'évaluation des candidatures a été formé. Composé de huit personnes représentant différents secteurs du milieu, ce comité a procédé au développement et à la mise en place des grilles d'évaluation et des procédures d'entrevues pour la sélection des candidatures admissibles au programme. Il a par la suite procédé à la réalisation des évaluations et des entrevues des candidats pour l'année 2006. Ce comité s'est réuni à quatre reprises.

Gislain Houle, responsable Serge Lefebvre Emmanuel Destrijker Sylvain Lapierre Claude Bilodeau Denise Dubé J.-Philippe D.-Gilbert Martine Mercier Charles Gauvin Philippe Olivier Denis Frenette Sylvain Maher

Promotion

Composé des membres de l'exécutif et de deux autres administrateurs de la Fédération, ce comité fait recommandation du plan d'action annuel de promotion et de publicité et assure le suivi de ses activités lorsque requis. Ce comité s'est réuni une fois en 2006.

Gislain Houle, responsable Serge Lefebvre Pierre-Paul Ricard Paulin Bouchard Maryse Labbé Nicolas Picard Sylvain Maher

Recherche et vulgarisation

Ayant pour mandat de proposer différents projets de recherche concernant la production et la mise en marché des œufs, ce comité est composé d'administrateurs de la Fédération auxquels se joignent différents chercheurs et professionnels experts.

Maryse Labbé, responsable Serge Lefebvre Gislain Houle Maurice Richard Martine Boulianne Denis Frenette Sylvain Maher

Comité de production d'œufs de vaccins

Ce comité de travail a été très actif en 2006 puisqu'il a soutenu la mise en place des différents règlements concernant la production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins. Il a aussi permis aux producteurs, couvoirs et entreprises pharmaceutiques d'échanger sur les besoins du marché et les exigences et contraintes de chacun afin d'assurer un approvisionnement adéquat en production d'œufs. Plus de 17 rencontres ont été tenues au cours de l'année, impliquant tous les intervenants de ce secteur de production.

Paulin Bouchard, responsable Serge Lefebvre Maryse Labbé Denis Frenette Sylvain Maher

Coordination du projet pilote sur la traçabilité

Ayant pour mandat d'assurer la coordination et le suivi du projet pilote sur la traçabilité, le comité s'est réuni à quelques reprises au cours de l'année afin de faire le lien entre la Fédération, Agri-Traçabilité Québec et les différents intervenants de l'industrie. Ses actions ont permis la mise en place d'un système d'identification et de traçabilité des lots de pondeuses dans toute la filière des œufs de consommation. Ce projet pilote est complété et a été très bien reçu par tous les membres de la filière qui a unanimement recommandé la mise en place de ce système dès 2007.

Paulin Bouchard, responsable Serge Lefebvre Maurice Richard Denis Frenette Angèle Hudon-Tanguay Claudine Thériault Sylvain Bissonnette Richard Decelles François Domingue Daniel Lavoie Sylvain Maher



L'ASSURANCE-QUALITÉ, DE LA FERME TIMITÀ À LA TABLE... PAR LA TRAÇABILITÈ

Rapport du représentant du Québec à l'OCCO

L'année 2006 a été très occupée pour l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO). Nous devions évaluer et réagir à une situation nationale difficile en plus de raffiner notre stratégie de marketing et de gérer des problèmes tels la santé des animaux, la préparation à l'influenza aviaire et le commerce.

Mise à jour financière

Le Fonds de péréquation (FP) qui sert au Programme de produits industriels de l'OCCO a été diminué à cause du faible prix américain persistant, du dollar canadien fort et des volumes de produits industriels supérieurs à ceux prévus. Le prix de base canadien du transformateur pour les gros œufs est demeuré bien en dessous de 0,50 \$ la douzaine pendant toute l'année 2005 et la plus grande partie de 2006.

Au moment de préparer le budget 2007 et malgré plusieurs initiatives prises au début de l'année, on s'attendait à ce que la partie non affectée du FP tombe à environ 4 millions de dollars à la fin de 2006. Au départ, nous avons soumis au Conseil national des produits agricoles (CNPA) une ordonnance sur les redevances qui comportait une hausse de 0,02 \$ la douzaine pour la portion récupérable, qui passe à

0,31 \$, et de 0,05 \$ la douzaine pour la portion non récupérable. Le Conseil a cependant refusé son approbation de sorte qu'il a fallu faire des ajustements. Nous avons modifié l'ordonnance sur les redevances pour maintenir le montant de la portion récupérable au niveau de 2006, soit 0,29 \$ la douzaine, et ajouté 0,05 \$ la douzaine dans la partie non récupérable. Cette ordonnance sur les redevances a été approuvée le 21 décembre.

Heureusement, le prix est remonté vers la fin de l'année 2006 et au début de la nouvelle année. Toutefois, cette force était en partie due à la baisse des approvisionnements américains à la suite d'un programme d'exportation temporaire. Au moment de rédiger le présent rapport, il était trop tôt pour dire si les prix forts étaient là pour rester.

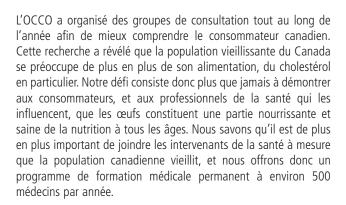
En vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle et à la suite de plusieurs mois d'étude par les directeurs généraux des offices de commercialisation des œufs provinciaux et du personnel des opérations de l'OCCO, le Conseil d'administration a appuyé une recommandation de modifier les écarts du prix des œufs moyens et petits. Les effets de ces changements sur le marché seront surveillés de près et rapportés par notre personnel respectif lors des téléconférences nationales-provinciales mensuelles. Cet accord comporte également une « porte de sortie » qui permettra à une province de déclencher, au besoin, une réévaluation par l'équipe des opérations nationales-provinciales.

Le Conseil a également accepté de maintenir les allocations de production aux niveaux actuels. Cela fait suite à un examen du critère du contingent en sus de la base comportant des indicateurs d'avantages comparés. Nous avons malheureusement amorcé la nouvelle année encore une fois sans ordonnance sur les contingents. Après une plainte soumise au Conseil par les signataires de la Saskatchewan, le Conseil a tenu une réunion officieuse entre les parties concernées. Dans le but de résoudre cette question qui reste en litige, l'OCCO continuera d'agir équitablement envers

toutes les provinces, écoutera les diverses opinions et s'adaptera, au besoin, à la nouvelle information reçue et aux changements de circonstances de l'industrie.

Marketing et nutrition

En tant que vice-président du comité de marketing, je vois de près à quel point le personnel du marketing et nutrition de l'Office a été actif en 2006 à œuvrer avec les offices de commercialisation provinciaux dans le but de concevoir des programmes et stratégies pour augmenter la consommation des œufs en coquille frais. Avec la hausse des déclarations de produits industriels et l'annonce par AC Nielsen d'une baisse des ventes au détail en 2006 par rapport à l'année précédente, l'unité a beaucoup travaillé pour renverser cette tendance.



Toujours en 2006, l'OCCO a forgé un partenariat avec l'Egg Nutrition Center des États-Unis afin de partager les résultats de recherche, des stratégies et des ressources. Nous avons créé huit nouvelles publicités destinées à 14 revues nationales et amorcé le travail sur de nouvelles publicités à la télévision pour 2007. Nous avons également réalisé trois campagnes nationales de relations publiques et une promotion avec les restaurants A&W qui offrent des œufs frais à leur menu.

Notre stratégie en 2007 visera à reprendre notre place au déjeuner en semaine, place occupée par les céréales, de diversifier notre combinaison de médias au-delà de la télévision et des périodiques grâce à des programmes avec Hockey Canada et l'Association canadienne de soccer, et de réduire le nombre de personnes qui limitent leur consommation d'œufs.



Commerce

La première moitié de 2006 a été extrêmement active à l'OCCO sur le plan du commerce. Lorsque les pourparlers sur l'ébauche du document technique qui devait servir de fondement à un nouvel accord mondial sur l'agriculture ont cessé en juillet, toutes les organisations nationales de gestion de l'offre du Canada ont jugé qu'elles l'avaient échappé belle. Toutes s'inquiétaient que le document compromette gravement notre capacité de contrôler le flot d'œufs importés et de faire fonctionner efficacement notre système de gestion de l'offre.

Dans le cadre de notre stratégie de relations avec le gouvernement, les organisations nationales de gestion de l'offre en œufs, en produits laitiers, en œufs d'incubation de poulet à chair, en poulet et en dinde ont tenté de renforcer avec les politiciens le haut niveau d'appui des Canadiennes et Canadiens à la gestion de l'offre.

À la suite de la suspension des pourparlers en juillet, l'OCCO a surveillé soigneusement les événements internationaux, car des discussions techniques officieuses étaient toujours en cours. Ces discussions ont ouvert la voie aux ministres qui ont assisté à la réunion de Davos, Suisse, en janvier 2007, pour exprimer leur solide appui à la reprise de la ronde de Doha. Ces ministres, qui représentent 24 pays membres de l'OMC, ont convenu de reprendre « des activités complètes » dans les divers organismes de négociation de l'OMC. Cet appui était suffisant pour que le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, annonce la reprise des négociations sans préciser de calendrier ou d'échéance pour terminer la ronde. Nous continuons de surveiller ce dossier avec beaucoup d'attention.

L'influenza aviaire

L'ASSURANCE-QUALITÉ, DE LA PERME À LA TABLE... PAR LA 1899ABILITÀ L'OCCO continue d'exercer des pressions sur le gouvernement pour obtenir une indemnisation appropriée pour les producteurs dont les troupeaux sont détruits à cause de l'influenza aviaire (IA). Notre besoin d'obtenir un arrangement acceptable est devenu critique maintenant que le gouvernement, conformément aux lignes directrices internationales, veut tester les troupeaux commerciaux pour l'influenza aviaire. Bien que l'OCCO appuie cette surveillance, nous craignons qu'on ordonne que tout troupeau porteur des sous-types H5 ou H7 de l'IA soit détruit sans qu'il y ait de programme d'indemnisation approprié.

Le ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Chuck Strahl, demeure inébranlable et le montant maximum octroyé par pondeuse en vertu de la Loi sur la santé des animaux est de 8 \$, et non 20 \$ comme le suggère l'OCCO. Le ministre a publié ce montant maximum inférieur dans la Gazette du Canada. L'OCCO, les offices de commercialisation provinciaux, de nombreux producteurs et d'autres intervenants de l'industrie ont exprimé leur préoccupation au ministre et aux autorités de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Le gouvernement a suggéré qu'un nouveau programme, ou un « programme de phase 2 » comme on l'appelle parfois, soit mis en place après qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) aura achevé une étude sur les programmes de financement agricoles et cerné les lacunes. Si c'est là l'intention du gouvernement, l'OCCO pense qu'un programme d'indemnisation temporaire devrait être

mis sur pied puisqu'il faudra des mois, voire des années, pour qu'AAC achève son travail et qu'un programme de phase 2 soit mis en place.

Étude sur le coût de production (CDP)

Cette année, nous avons terminé un de nos plus gros projets, soit la nouvelle Étude sur le coût de production. Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé au sondage qui a servi à compiler les données requises pour le nouveau CDP. L'établissement du prix sur le coût de production est un des piliers de la gestion de l'offre des œufs et la coopération des producteurs est essentielle à son maintien

L'étude a révélé que les producteurs d'œufs du Canada continuent d'avoir une excellente réputation d'efficacité. Elle a révélé d'importantes améliorations de productivité fondées sur des facteurs clés. Depuis le dernier sondage de l'industrie, le taux de ponte a augmenté de 2,4 %, la quantité de moulée nécessaire à la production d'une douzaine d'œufs a diminué de 4,8 % et le nombre d'heures nécessaires à la production de la même douzaine a diminué de 17.7 %.

Soins aux animaux

Au début de la présente année, le Conseil d'administration a approuvé un plan de travail triennal pour la protection aux animaux et des progrès importants ont déjà été réalisés. De concert avec les provinces, l'OCCO explore les mécanismes visant à encourager les producteurs à respecter les lignes directrices sur la densité du Code de pratiques 2003. Le Code énonce que les producteurs doivent fournir à chaque pondeuse blanche 67 pouces carrés d'espace en cage lorsque l'équipement est remplacé. Pour les producteurs dont l'équipement est plus vieux, les lignes directrices de l'ancien Code demeurent en vigueur et les pondeuses peuvent toujours occuper 64 pouces carrés d'espace en cage.

En août, nous avons lancé un projet permettant à l'industrie de transiger avec les opinions des activistes qui s'opposent à l'utilisation des cages. Le cheval de bataille actuel de quelques défenseurs des droits des animaux est que les épiceries augmentent leurs ventes d'œufs de pondeuses qui ne sont pas élevées en cage. À ce jour, ils ont organisé quelques petites démonstrations sans résultat.

Conclusion

Il ne manque pas de défis et d'activités pour tenir occupés les directeurs et les employés de l'OCCO. Au nom des producteurs d'œufs du Canada, je tiens à remercier sincèrement mes collègues directeurs ainsi que le personnel de l'OCCO pour leur travail sur ces divers sujets.

Maurice Richard

Représentant du Québec à l'OCCO

Maurice Richard

Rapport des activités de la Fédération

Tout au long de l'année 2006, la Fédération a eu à s'impliquer dans de nombreux dossiers concernant les préoccupations générales des producteurs mais aussi la production et la mise en marché des œufs.

Alors que le Conseil d'administration a tenu 19 réunions dont six par conférence téléphonique, le Comité exécutif s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année. De nombreux autres sujets ont été abordés par les différents comités de travail mis sur pied par le Conseil d'administration afin de développer et recommander des actions à prendre.

La Fédération a été active dans des dossiers qui ont nécessité des rencontres de travail, des séances de négociation, des audiences d'arbitrage devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), l'adoption et la mise en place de règlements et l'application de conventions.

Ces implications se regroupent sous six grands thèmes : la production, la mise en marché, les actions nationales, la qualité et la biosécurité, l'environnement et l'administration générale du Plan conjoint.

Production

Publié et entré en vigueur au printemps 2006, le *Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs* a été mis en application dès l'été. En tout, 33 candidatures ont été reçues et validées, puis évaluées par un comité d'évaluation multidisciplinaire composé de huit personnes. En octobre dernier, on a procédé au dévoilement du premier récipiendaire de ce concours. Il s'agit de M. Patrick Côté et de Mme Joanne LaBranche qui recevront un droit d'utilisation de quota de 5 000 pondeuses.

La production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins a été un dossier important avec la mise en place du Règlement sur les contingents et le Règlement sur l'agence de vente des œufs de surplus à la fabrication de vaccins, ainsi que l'ajout d'un chapitre sur les conditions de production de ces œufs dans le Règlement sur les conditions de production des œufs de consommation. La Fédération a aussi entrepris la négociation d'une première convention de mise en marché avec les acheteurs de ces œufs, soit les couvoirs.

En fonction depuis le 4 décembre 2006, l'agence de vente des œufs de surplus à la fabrication de vaccins permet de faciliter la gestion de la mise en marché de ces œufs tout en favorisant leur écoulement hebdomadaire.

La Fédération a consacré des énergies aux relations avec les provinces voisines impliquées elles aussi dans la production d'œufs pour la fabrication de vaccins. Des ententes de services avec ces provinces seront conclues bientôt.

L'agence de vente des œufs inaptes a pris son plein effet en 2006 et la Fédération a travaillé en collaboration avec le Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (SPOIQ) et les producteurs afin d'améliorer les procédures de ramassage et de regroupement des œufs. Ce travail a également permis de développer et mettre en place des normes de qualité et des modalités de paiement s'y rattachant.



Lors de l'Assemblée spéciale du 7 septembre 2006, la Fédération a consulté les producteurs sur un projet d'acquisition du groupe Sanalta, un consortium de production d'œufs situé au Manitoba. Avec l'appui des producteurs, une requête a été déposée à la RMAAQ lui demandant d'autoriser la FPOCQ à participer au financement du projet. La Régie n'a pas encore traité cette requête.

Au cours de l'année, la Fédération a reçu deux demandes d'allocation de production pour fins de recherche. L'une d'elles a été référée à l'OCCO et l'autre sera analysée par la RMAAQ. Il s'agit de petits troupeaux de pondeuses. La Fédération a appuyé ces demandes à condition que les productions se fassent dans des bâtiments distincts et que les œufs provenant

de ces élevages soient dirigés vers le marché de la transformation, sans aucune autre forme de compensation.

Avec la collaboration de la Fédération de l'UPA Gaspésie-Les Îles, la FPOCQ a complété la régularisation de la situation concernant la production historique d'œufs en Gaspésie. Deux producteurs sont visés par cette situation pour une production totale de 1 725 poules pondeuses. La RMAAQ a accepté que des quotas soient émis à ces producteurs et elle a approuvé les règlements nécessaires. Ces producteurs sont soumis aux mêmes règles et obligations que les autres producteurs. Cependant, ils sont exemptés de la contribution pour l'administration et l'application du Plan conjoint, mais doivent assumer la contribution spéciale du Plan conjoint. Une modification au Règlement sur la contribution doit être présentée pour adoption à l'Assemblée générale.

La mise en marché

Beaucoup d'énergie et de ressources ont aussi été consacrées à la mise en place et à l'application d'une nouvelle convention de mise en marché avec les classificateurs. Des modalités et procédures ont été développées par la Fédération à cet effet.

Au cours de l'automne, deux griefs concernant l'interprétation et l'application de la convention ont été déposés. Ces griefs n'ayant pu être résolus par les parties, des demandes d'arbitrage ont été déposées à la RMAAQ et n'ont pas encore été entendues. Cette convention venait à échéance le 31 décembre 2006 et se renouvelait automatiquement à moins qu'elle soit dénoncée. Seul un classificateur a dénoncé la convention selon les modalités prévues à cet effet. La convention a alors été reconduite pour l'année 2007 avec tous les autres classificateurs. La Fédération a demandé à la RMAAQ d'étendre à tous les classificateurs la convention pour 2007. Aucun développement n'est survenu à ce sujet depuis.

L'ASSURANCE-QUALITÉ, DE LA FERME À LA TABLE... PAR LA TRAÇAB<u>luit</u>É

Les actions nationales

Outre le travail de représentation effectué par le délégué officiel du Québec à l'OCCO, la Fédération a participé à plusieurs comités de travail de l'OCCO et a été appelée à intervenir dans plusieurs dossiers dont :

- La révision du coût de production des œufs et la mise en place des recommandations à cet effet;
- Les normes de bien-être animal et la surface minimale par poule;
- L'appui à la position de l'OCCO concernant les modifications au règlement de l'ACIA sur les compensations versées aux producteurs lors d'abattage massif de pondeuses;
- La participation des producteurs au programme de surveillance active de l'ACIA sur la santé des troupeaux de volailles;
- Le développement d'une nouvelle politique nationale sur les approvisionnements en œufs;
- Le plan de financement de l'OCCO pour 2007.

La qualité et la biosécurité

Après la rencontre des partenaires de la Table filière du secteur des œufs de consommation tenue en janvier 2006, la Fédération, avec la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), a travaillé avec le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) sur la validation du processus de certification du Programme d'assurance-qualité de la FPOCQ. Ce projet sera finalisé dans les prochains mois avec le dépôt d'un processus de certification complet.

En 2006, la Fédération a aussi collaboré avec Agri-Traçabilité Québec (ATQ) dans la réalisation d'un projet pilote permettant d'implanter la tracabilité dans le secteur des œufs.

Parallèlement, elle a travaillé en étroite collaboration avec l'OCCO pour la certification des fermes d'œufs de consommation au programme « Propreté d'abord – Propreté toujours » de l'OCCO. À cette fin, les parties ont convenu d'une entente de services définissant les actions et responsabilités de chacun dans la livraison de ce programme.

Plusieurs personnes de la Fédération ont aussi consacré du temps aux activités de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA) afin de compléter le développement d'un premier plan des mesures d'urgence dans le secteur avicole québécois. Ces travaux sont réalisés grâce à l'implication de tous les partenaires de l'industrie ainsi que des gouvernements fédéral et provincial.

En collaboration avec les couvoirs et les éleveurs de poulettes, la Fédération applique un programme de surveillance active contre *Se* dans les troupeaux de reproduction, les couvoirs et les élevages de poulettes. Ce programme est assorti d'un volet de compensation des producteurs de poulettes et un comité est chargé d'assurer le suivi des actions à prendre et des compensations à verser lorsque requis. L'année 2006 a été active à ce chapitre et le comité a recommandé de réviser la contribution financière des partenaires au fonds pour l'établir à 0,14 \$/poussin. Le comité a aussi suivi de près les travaux du comité national afin de mettre sur pied un programme canadien de bonnes pratiques et de compensations.

Environnement

L'ASSURANCE-QUALITÉ, DE LA PERME À LA TABLE... PAR LA TRAÇABILITÈ

Du côté de l'environnement, la FPOCQ s'est notamment impliquée dans un projet pilote sur les amas aux champs, un projet de recherche sur les impacts des amas aux champs, le développement d'un protocole simplifié d'analyse des déjections des pondeuses et un projet de recherche sur les valeurs fertilisantes du fumier de pondeuses.

Administration générale du Plan conjoint

Afin de faire face aux augmentations de frais de services liées à la gestion du programme national de produit industriel, qui est géré par l'OCCO, la contribution des producteurs au financement du Plan conjoint a été modifiée en cours d'année. Le changement du taux de ponte a aussi eu des impacts sur la contribution. La FPOCQ a accepté de verser à l'OCCO une contribution volontaire sous forme de prêt éguivalant à 0,02 \$/douzaine pour les périodes 8 à 13 de 2006.

Les négociations pour un nouvel accord à l'OMC ont aussi occupé la Fédération qui a participé aux nombreuses rencontres du comité de coordination GO5, aux rencontres avec le Farm Gate 5 (FG5) et les SM5 ainsi qu'à des activités de représentation tant sur la scène provinciale et nationale qu'internationale.

Plusieurs actions de la Fédération ont aussi été discutées et traitées par les différents comités de travail internes composés, au besoin, d'administrateurs, de producteurs, de personnes ressources et/ou d'employés.

La Fédération a été impliquée dans plusieurs comités de travail de l'UPA dont le comité MAPAQ-UPA sur la révision quinquennale des plans conjoints, la table de travail sur la mise en marché et le comité de réflexion sur l'étiquetage.

Elle a aussi pris part à la révision réglementaire effectuée par la RMAAQ et le ministère de la Justice du Québec, et ayant pour objectif de passer en revue et mettre à niveau tous les règlements adoptés par la FPOCQ et les producteurs.

La Fédération a participé à la consultation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sur le nouveau Cadre stratégique agricole et elle participera aux travaux de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

Parallèlement, elle a poursuivi ses actions en communication avec la publication de la LETTRE MENSUELLE ainsi qu'à la collaboration dans la production de divers documents d'information et de mobilisation des producteurs. Il faut aussi mentionner tout le travail de soutien aux actions et décisions de la Fédération effectué par le personnel dans les différents départements (production, secrétariat, promotion, communication et comptabilité).

L'adoption des budgets, la mise en place d'une nouvelle structure interne et la gestion du personnel complètent le portrait des activités de la Fédération.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui, par leur travail, leur implication et leur collaboration permettent à la Fédération de développer et mettre de l'avant des solutions efficaces répondant aux préoccupations des producteurs.

Sylvain Maher Secrétaire

Production

Mise en marché

Gestion du produit industriel

En 2006, la qualité du produit industriel a une fois de plus été au rendez-vous et les cas d'albumens verts ont été quasi inexistants.

Après une séance d'arbitrage tenue en mai, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a rendu une décision arbitrale assurant à tous les classificateurs une convention d'approvisionnement des œufs de table prenant fin le 31 décembre 2006. Cette convention devait se renouveler automatiquement tous les ans pour chacun des

classificateurs, à moins que l'une ou l'autre des parties dénonce la convention.

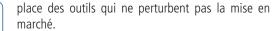
Ainsi, tous les classificateurs à l'exception d'un seul ont décidé de renouveler cette convention pour l'année 2007. Puisque la majorité des classificateurs représentant la majorité des activités de classification au Québec souhaitaient maintenir la convention décrétée par la RMAAQ, le Conseil d'administration de la Fédération a décidé, à la mi-décembre, de demander à la RMAAQ d'étendre à tous les classificateurs la convention pour l'année 2007. Cette démarche a été présentée et expliquée aux représentants du poste de classification s'opposant à la convention. La Régie tiendra des audiences à cet effet avant de rendre sa décision.

Application de la convention avec les classificateurs

Cette convention avec les classificateurs vise principalement à établir les modalités et les conditions relatives au rachat des œufs dirigés au produit industriel. L'objectif premier est de tout mettre en œuvre afin que les consommateurs du Québec puissent acheter des œufs québécois. Les points en litige dans la convention proposée concernaient principalement les modalités et obligations des classificateurs à commercialiser les œufs sur le marché de la table et les sanctions imposées s'ils ont un volume trop élevé d'œufs dirigés au produit industriel.

En 2006, les échanges d'œufs se sont poursuivis. Bien qu'il n'y ait pas eu d'augmentation du nombre de pondeuses au Québec entre 2005 et 2006, le volume dirigé au produit industriel s'est accru substantiellement, passant de 923 004 à 1 078 967 boîtes de 15 douzaines. Cette hausse peut s'expliquer par différents facteurs, notamment un débalancement du marché lié à des importations « en payant les tarifs ». Il y a également eu restructuration du marché au Québec.

De son côté, la Fédération s'est impliquée dans la gestion des surplus. Pour les classificateurs acheteurs qui ont des besoins en approvisionnement, la convention s'avère un outil permettant de faciliter l'accès aux œufs à un prix plus que raisonnable. Il ne faut pas perdre de vue que nous avons toujours le souci de mettre en



Oeufs de vaccins

L'industrie des œufs de vaccins a poursuivi sa croissance fulgurante, les besoins pour l'année 2007 ayant passé du simple au double. Le nombre de producteurs impliqués a pour sa part augmenté de quatre à sept alors que trois couvoirs québécois demeurent impliqués.

La Fédération, les offices provinciaux et l'OCCO veillent à ce que cette industrie puisse croître dans les meilleurs intérêts de tous. Outre le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick produisent

désormais des œufs de vaccins et c'est le Québec qui en assure la gestion. Dans cette production, le cheptel a une fois de plus doublé, passant de 250 000 à un peu plus de 500 000 poules pondeuses.

En décembre, alors que les conditions du marché étaient favorables à une telle initiative, la Fédération a mis en application le deuxième volet de son Règlement sur l'agence de vente des œufs inaptes à l'incubation et des œufs de surplus à la fabrication de vaccins. Ce règlement permet à la Fédération de gérer adéquatement les surplus.

Même si les œufs inaptes et les œufs de vaccins sont mis en marché sous la direction et la surveillance de la Fédération, ils sont gérés séparément et différemment. À titre d'exemple, les œufs inaptes sont considérés comme faisant partie du système de gestion de l'offre et de la demande, ce qui n'est pas le cas pour les œufs de vaccins. Pour ces derniers, le producteur reçoit l'équivalent du prix à la transformation, et ce, sans intervention financière de la part de la Fédération ou de l'OCCO. Le producteur doit aussi assumer les frais inhérents aux étapes menant à la transformation du produit, soit le transport, l'emballage, la gestion, etc. Dans le cas des œufs inaptes, la Fédération assume cette partie moyennant certains frais de services.

Oeufs inaptes

Les problèmes de qualité des œufs inaptes à l'incubation se sont accentués en 2006. Pour l'instant, il est difficile de déterminer précisément les causes de cette mauvaise qualité. La collaboration d'Incobec, du poste de transformation Les œufs Bec-O et des producteurs demeure excellente afin d'obtenir des pistes de solutions. En 2006, 48 121 boîtes de 15 douzaines ont été acheminées à la transformation, ce qui est moins que prévu.

Pondoirs en commun

En 2006, les pondoirs en commun totalisaient 128 904 pondeuses, soit une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente. L'année 2007 devrait être marquée par une révision de l'entente survenue en 2005.

L'ASSURANCE-QUALITÉ, À LA TABLE... PAR LA

Recherche et vulgarisation

Grâce à l'implication de différents partenaires et chargés de projets, la Fédération a été active dans pas moins de neuf projets de recherche et vulgarisation en 2006! En 2007, elle présentera l'évolution de chacun d'eux dans une série d'articles publiés dans la LETTRE MENSUELLE. Les producteurs pourront ainsi constater l'effort colossal déployé dans la réalisation de ces projets et les résultats impressionnants qui en découlent.

Soulignons que deux de ces projets* sont issus du programme de l'Initiative de biosécurité à la ferme (IBF) mis en place par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Administré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), ce programme a pour objectif principal de positionner, à l'échelle nationale, l'industrie avicole canadienne de façon à réduire l'incidence et la propagation de l'influenza aviaire et d'autres zoonoses qui menacent les établissements d'élevage de volailles domestiques au Canada.

Les six projets suivants ont des visées qui ne sont pas en lien direct avec l'environnement :

- Évaluation de l'efficacité du lavage des équipements partagés par les producteurs*
- Diffusion d'information aux producteurs de poulets, de dindons, d'œufs d'incubation et d'œufs de consommation du Québec sur le Plan des mesures d'urgence de l'ÉQCMA*
- Efficacité de différents désinfectants sur divers matériaux retrouvés à la ferme
- Biosécurité et désinfection dans les fermes avicoles
- Étude d'alternative au quota
- Étude de l'efficacité de la vaccination contre Salmonella enteritidis sur la protection des poules pondeuses contre l'infection

Environnement

C'est en environnement que l'on retrouve, tous secteurs confondus, le projet le plus important en termes d'investissements. Les travaux de recherche sur la caractérisation des fumiers totalisent effectivement plus de 377 000 \$, dont le tiers a été assumé par la Fédération.

Voici donc les trois projets environnementaux qui se sont poursuivis durant l'année :

- Caractérisation des fumiers
- Estimation globale des impacts environnementaux, économiques et sociaux des différentes chaînes de gestion des déjections des poules pondeuses
- Utilisation du fumier de pondeuses granulé comme fertilisant pour la culture du maïs et du blé au Québec

Qualité et salubrité

Traçabilité

Le projet pilote sur la traçabilité dans le secteur des œufs de consommation a été mené à terme en 2006. Au moment d'écrire ces lignes, le rapport final venait tout juste d'être publié.

L'un des objectifs de ce projet vise à mettre en place un système d'identification unique et de traçabilité des lots d'oiseaux de race légère dans l'industrie québécoise des œufs de consommation afin de mieux protéger le statut sanitaire du cheptel aviaire. De plus, il s'agit de fournir un système d'identification unique de la ferme à la table pour des œufs produits, classés et commercialisés par les producteurs inscrits au programme d'assurance-qualité.

Rappelons que c'est en réponse à une volonté de la Fédération et des intervenants du secteur que des démarches avaient initialement été amorcées avec Agri-Traçabilité Québec (ATQ) afin d'évaluer la possibilité d'intégrer cette production à la base de données multi espèces déjà existante pour les secteurs bovin et ovin.



Cas de Salmonella enteritidis

En cours d'année, un cas de *Salmonella enteritidis* a été signalé dans un lot de pondeuses d'œufs acheminés au marché de table. La Fédération continue de gérer ce troupeau à même son programme d'assurance-qualité.

Trois cas sont également survenus dans des élevages de poulettes, dont un dans un troupeau de reproducteurs de races légères. Ces épisodes ont mis beaucoup de pression sur le fonds de poulettes.

C'est ainsi qu'après analyse de la situation financière, le comité de gestion du fonds de poulettes provincial a décidé d'augmenter le taux des contributions. Ce taux, qui était à 0,06 \$ par poussin, est passé à 0,14 \$ par poussin le 1^{er} janvier 2007. La situation financière du fonds de poulettes provincial était devenue précaire en raison des récents épisodes impliquant des lots de taille importante.

Les contributions continuent d'être perçues par les couvoirs partenaires dans le programme pour les œufs éclos au Québec, ce qui implique en conséquence une augmentation du prix des poussins.

Rappelons que les producteurs qui achètent des poussins de l'extérieur du Québec doivent payer eux-mêmes les contributions, et ce en totalité, afin de participer au programme de compensation.

Présentation du Plan intégré de gestion de crise avicole

En juin 2007, quelque 250 personnes ont participé à une journée d'information organisée par l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA). Cet événement a permis de présenter aux principaux intervenants de l'industrie le contenu du Plan intégré de gestion de crise avicole et ainsi les informer du rôle et des responsabilités que chacun aura à jouer en cas de crise de santé animale, notamment de grippe aviaire. L'ÉQCMA en a profité pour lancer officiellement une vaste démarche de formation. Parmi les invités, on comptait entre autres les administrateurs des syndicats d'œufs de consommation, les secrétaires de ces syndicats et les dirigeants des principaux postes de classification. L'activité a connu un succès retentissant et la participation a largement dépassé les attentes.

Parallèlement, deux simulations de situation de crise aviaire ont été orchestrées par l'ÉQCMA à la Maison de l'UPA de Longueuil. Ces essais ont permis de mettre à l'épreuve les réflexes de chacun des groupes impliqués et de cibler les failles dans les diverses sphères d'intervention. D'autres simulations devraient être organisées cette année, notamment un exercice « sur le terrain », ce qui permettra de vivre la tension pouvant émaner d'un cas réel.

Denis Frenette, agr.

Directeur de la production et de la recherche

Programmes qualité

Reconnaissance HACCP

À ce jour, près d'une cinquantaine d'entreprises d'œufs de consommation du Québec sont reconnues HACCP (Analyse des dangers et maîtrise des points critiques), ce qui signifie qu'elles répondent aux exigences du programme « Propreté d'abord — Propreté toujours » de l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO).

Nous prévoyons qu'une vingtaine d'autres producteurs se joindront à ce groupe en 2007. Ce faisant, le travail d'accompagnement se poursuivra tout au long de l'année avec les producteurs qui n'ont pas encore la reconnaissance HACCP.

On note une amélioration en ce qui a trait au maintien des dossiers et du suivi journalier, ce qui permet d'accélérer le processus d'adhésion. Pour la plupart des producteurs, seuls quelques détails manquent pour obtenir cette certification. Selon les évaluations de l'OCCO, le pointage s'améliore constamment. Il est important de continuer à déployer les efforts nécessaires afin de maintenir un environnement propre tant du côté du poulailler que de la salle d'œufs et de l'extérieur immédiat du poulailler.

Programme de salubrité de la Fédération

Le projet pilote du programme de salubrité dans la production d'œufs de consommation va bon train. Le programme vise à certifier le processus complet de fabrication de l'œuf par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), de l'élevage des



reproducteurs jusqu'aux classificateurs. Pour chacun des maillons de la chaîne, un représentant de l'industrie a été choisi et le programme y a été implanté.

Le but de cette opération consiste à recueillir les commentaires et de voir si le programme demande un effort considérable de la part de l'industrie pour être implanté à grande échelle. Il faut, pour ce faire, que chaque maillon expérimente un cycle complet, soit une entrée et une sortie de poulettes ou de poules.

Au moment d'écrire ces lignes, le BNQ avait audité tous les maillons sauf trois qui devraient être

terminés en mars. Jusqu'à maintenant, il est à noter que l'implantation ne pose pas de problème ou ne demande pas d'efforts majeurs aux participants au projet pilote. Le rapport final devrait être complété au mois de mai. Une période d'implantation pour l'ensemble des maillons de l'industrie suivra ensuite jusqu'à la fin 2007. On peut dorénavant compter sur une table filière afin de suivre de près l'évolution de ce projet pilote.

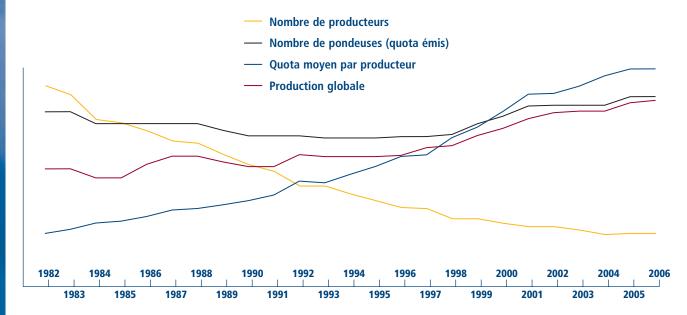
Sylvain Bissonnette

Responsable des programmes qualité

Statistiques

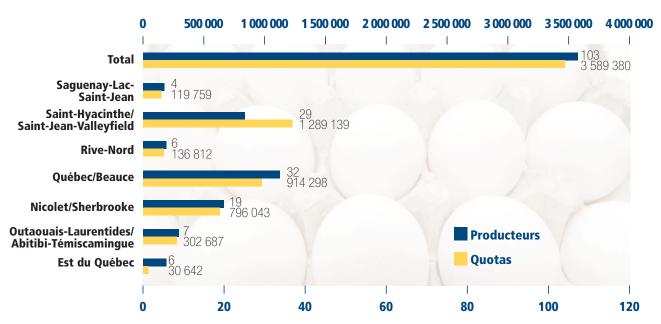
Évolution du secteur

Année	Nombre de producteurs	Nombre de pondeuses (quota émis)	Quota moyen par producteur	Production globale
1982	234	3 373 240	14 416	64 091 560
1983	226	3 374 950	14 933	64 124 050
1984	204	3 205 252	15 712	60 899 788
1985	201	3 205 752	15 949	60 909 288
1986	194	3 205 752	16 524	65 717 916
1987	185	3 205 752	17 328	68 603 093
1988	183	3 205 752	17 518	68 603 093
1989	173	3 110 219	17 978	66 558 687
1990	164	3 032 465	18 491	64 894 751
1991	158	3 032 465	19 193	64 894 751
1992	145	3 032 465	20 914	69 140 202
1993	145	3 002 140	20 704	68 448 792
1994	138	3 002 140	21 755	68 448 792
1995	132	3 002 140	22 743	68 448 792
1996	126	3 021 164	23 977	68 882 539
1997	125	3 022 097	24 177	71 623 699
1998	116	3 052 318	26 313	72 339 937
1999	116	3 203 997	27 621	75 934 729
2000	112	3 310 857	29 561	78 467 311
2001	109	3 455 743	31 704	81 901 109
2002	109	3 466 331	31 801	84 023 863
2003	106	3 466 331	32 701	84 578 476
2004	102	3 466 331	33 984	84 578 476
2005	103	3 587 655	34 832	87 538 782
2006	103	3 589 380	34 848	88 395 385



L'ASSURANCE-SUALITÉ, DE LA FERME À LA TABLE... PAR LA TRAÇABILITÉ

Répartition des producteurs et des quotas par région



Répartition des quotas au 30 décembre 2006

Régions syndicales		Moins de 1 999	2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 et plus	Total
Est du Québec	Producteurs	3	0	2	1	0	0	6
	Quotas	2 965	0	13 704	13 973	0	0	30 642
	Quota moyen	988	0	6 852	13 973	0	0	5 107
Outaouais-Laurentides/ Abitibi-Témiscamingue	Producteurs Quotas Quota moyen	0 0 0	0 0 0	1 9 800 9 800	1 10 348 10 348	2 44 243 22 121	3 238 296 79 432	7 302 687 43 241
Nicolet/Sherbrooke	Producteurs	1	0	0	2	10	6	19
	Quotas	311	0	0	31 192	341 529	423 011	796 043
	Quota moyen	311	0	0	15 596	34 153	70 502	41 897
Québec/Beauce	Producteurs	1	1	6	6	12	6	32
	Quotas	1 761	4 918	46 596	77 792	362 948	420 283	914 298
	Quota moyen	1 761	4 918	7 766	12 965	30 246	70 047	28 572
Rive-Nord	Producteurs	0	0	1	1	4	0	6
	Quotas	0	0	9 790	12 599	114 423	0	136 812
	Quota moyen	0	0	9 790	12 599	28 606	0	22 802
Saint-Hyacinthe/ Saint-Jean-Valleyfield	Producteurs Quotas Quota moyen	0 0 0	3 8 014 2 671	1 9 414 9 414	6 86 607 14 434	14 397 081 28 363	5 788 023 157 605	29 1 289 139 44 453
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Producteurs	0	0	1	0	2	1	4
	Quotas	0	0	5 310	0	62 705	51 744	119 759
	Quota moyen	0	0	5 310	0	31 352	51 744	29 940
Grand total	Producteurs	5	4	12	17	44	21	103
	Quotas	5 037	12 932	94 614	232 511	1 322 929	1 921 357	3 589 380
	Quota moyen	1 007	3 233	7 884	13 677	30 067	91 493	34 848
	% producteurs	4,85 %	3,88 %	11,65 %	16,51 %	42,72 %	20,39 %	100,00 %
	% quotas	0,14 %	0,36 %	2,63 %	6,48 %	36,86 %	53,53 %	100,00 %

Qualité et salubrité

Visites officielles des représentants de la FPOCQ

	2006	2005
Nombre de troupeaux suivis	322	308
Interventions pour décomptes	440	422
Interventions pour tests de qualité	111	85
Interventions pour tests de salmonelles (pondeuses)	1 300	1 232
Interventions pour tests de salmonelles (poulettes)	450	436
Interventions pour les tests d'antibactériens	644	583
Interventions chez les classificateurs	144	57
Interventions chez les transformateurs	55	54
Autres	310	289
Total des interventions	3 454	3 158

Pour 2006, on remarque une augmentation des visites officielles des représentants de la FPOCQ. Cette augmentation s'explique principalement par les interventions pour les tests de salmonelles (pondeuses et poulettes) ainsi que par les visites chez les classificateurs.

Évolution du statut de salubrité des troupeaux de poulettes et de pondeuses

	2006	2005	2004	2003	2002
NOMBRE DE PONDOIRS	215	186	172	183	179
Troupeaux (+) salmonelles	61,27 %	75,32 %	71,94 %	72,13 %	62,01 %
Troupeaux (–) salmonelles	38,73 %	24,68 %	28,06 %	27,87 %	37,99 %
Troupeaux (+) <i>Se</i>	0,07 %	0,00 %	2,26 %	1,64 %	
NOMBRE D'ÉLEVAGES	177	131	125	115	67
Élevages (+) salmonelles	64,62 %	74,43 %	49,59 %	52,17 %	46,27 %
Élevages (–) salmonelles	35,00 %	24,43 %	50,41 %	47,83 %	53,73 %
Élevages (+) <i>Se</i>	0,38 %	1,14 %		2,61 %	

On remarque une nette diminution du nombre de troupeaux positifs aux salmonelles générales entre 2005 et 2006. En 2006, un troupeau de poules pondeuses s'est avéré positif à la *Salmonella enteritidis*.

Tout comme pour les troupeaux de poules pondeuses, on remarque une diminution du nombre de troupeaux positifs aux salmonelles générales. Il est à noter que deux troupeaux d'élevages ont cependant été trouvés positifs à la *Salmonella enteritidis* en fin d'année.

Compilation des résultats des inspections relatives à la qualité des œufs effectuées par les représentants de la FPOCQ en 2006 entre les âges de 60 et 65 semaines

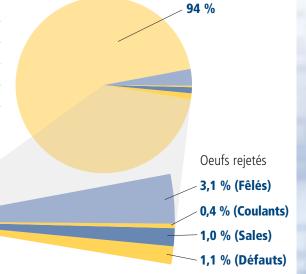
	%	Tolérance
Déclassement total (moyenne provinciale)	5,6	15,0
Fêlés	3,1	10,0
Coulants	0,4	2,5
Sales (moins de 1/3 de la coquille)	1,0	5,0
Défauts de coquille (proportion rugueux/difformes 2 pour 1)	1,1	10,0
Taux échecs	1,0	0.0
		Écart
Température moyenne	10,5°C	4,0°C - 13,0°C
Chambre froide ne respectant pas les normes (12°C)	0,0	

En 2006, un seul producteur ne respectait pas les normes minimales de qualité.

Évaluation des inspections relatives à la qualité effectuées par les représentants de la FPOCQ

	2006	2005	2004	2003	2002
Fêlés (%)	3,1	3,2	3,4	2,7	3,3
Coulants (%)	0,4	0,4	0,3	0,6	0,4
Sales (-1/3) (%)	1,0	1,3	1,0	0,8	1,0
Défauts (%)	1,1	1,6	1,9	1,0	1,2
Total (%)	5,6	6,7	5,7	5,2	5,9
Taux échecs (%)	1	0	1,9	1,4	0,0

Pour l'année 2006, on remarque un retour à la stabilité quant au pourcentage total dans le préclassement à la ferme. Notons que tous les producteurs ciblés ont rencontré les normes de préclassement.



Oeufs conformes

Oeufs de vaccins

Répartition de la production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins (Nombre de poules pondeuses)

Région	2007	2006	2005
Abitibi-Témiscamingue/Laurentides	50 287	50 287	36 584
Rive-Nord	134 573	59 573	43 340
Saint-Hyacinthe/Saint-Jean-Valleyfield	319 760	139 180	208 825
Total Québec	504 620	249 040	109 250
Ontario Nouveau-Brunswick	173 549 55 000	139 680 -	107 076 -
Total Canada	733 169	388 720	216 326

Produit industriel

Produit industriel au Québec de 2002 à 2006 (boîtes/année)

Année	Volume d'œufs déclarés	Oeufs échangés	Oeufs au produit industriel
2002	1 097 761	109 357	988 404
2003	1 087 381	228 083	859 298
2004	908 251	198 647	709 604
2005	1 135 291	212 287	923 004
2006	1 501 223	422 256	1 078 967

Publicité et promotion

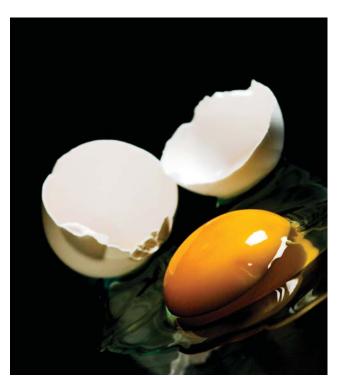
Portrait des consommateurs d'œufs

Chaque année, l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) procède à une étude sur la consommation des œufs et le comportement des consommateurs. Cette étude met en relation les tendances actuelles et passées. En 2006, 1 000 femmes de 25 ans et plus représentant tous les groupes démographiques (âge, revenu, éducation, région) ont participé à cette étude. Les résultats ont été amassés et compilés en juillet dernier. Bien qu'il ne faille pas les prendre à la lettre, ces résultats démontrent une tendance certaine qui inspirera notre plan et notre stratégie marketing pour l'année à venir.

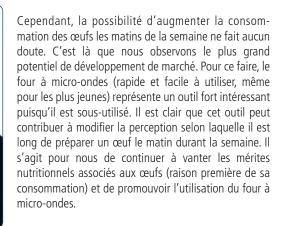
À la question suivante : lorsque vous pensez aux différents repas matinaux que vous préparez et mangez le week-end, quel est le premier type d'aliment auquel vous pensez? Les œufs viennent en tête de liste avec 37 %.

Lorsque la question est posée pour les matins de semaine, ce pourcentage diminue à 11 % et les œufs sont relégués au troisième rang. Quelles sont les raisons évoquées par les femmes interrogées pour expliquer cette baisse importante? La semaine, elles jugent ne pas avoir suffisamment de temps pour faire cuire des œufs pour la famille au déjeuner.

Si l'on ajoute à ces résultats le fait que huit personnes sur 10 déclarent ne jamais ou très peu utiliser le four à micro-ondes pour cuisiner, on comprend que le processus de déjeuner où l'on doit sortir la poêle et s'activer à la préparation des cocos constitue, en semaine, un frein à la consommation.



Le Québec est la seule province canadienne où les ventes totales d'œufs ont affiché une hausse au cours de la dernière année.



Pour y arriver, divers items promotionnels associés au four à micro-ondes seront mis à profit lors de nos différentes sorties promotionnelles, notamment les œufriers (50 secondes), les «omelettes pans» (1 minute) et les moules à «egg-dogs».

Hausse de 2 % au Québec

Un rapport de AC Nielsen, datant du 15 avril dernier, fait état d'une baisse des ventes d'œufs en coquille de 3 % dans l'ensemble du Canada pour les 52 semaines s'échelonnant d'avril 2005 à avril 2006.

Le Québec est la seule province à avoir connu une progression des ventes en épicerie (2 %) dans cette catégorie classique. Les ventes d'œufs de spécialités ont pour leur part augmenté partout au Canada, affichant une hausse moyenne de 12 %. Dans cette catégorie, c'est la province de l'Alberta qui a connu la plus forte augmentation avec 27 %, suivie du Québec (18 %).

Selon le dernier rapport publié en août, le Québec est la seule province canadienne où les ventes totales d'œufs ont affiché une hausse au cours de la dernière année, la hausse globale s'établissant à 2 % dans la province.

Les producteurs communiquent leur passion

Il faut retenir un message bien clair de la journée de formation aux ambassadeurs organisée par la FPOCQ, le 7 février 2006 : les producteurs sont nombreux à vouloir communiquer leur passion! Pas moins de 29 personnes, dont 21 producteurs, ont ainsi participé à la naissance d'un réseau d'ambassadeurs spécifique à la production d'œufs de consommation.

La mise en place d'un tel réseau était devenue incontournable pour plusieurs raisons : d'abord, le nombre d'événements unissant les producteurs et les consommateurs est en croissance constante. Puis, l'intérêt de la population envers l'agroalimentaire et la production agricole nous interpelle de plus en plus.

C'est donc dire que « nourrir notre monde » ne suffit plus! Le producteur moderne doit être en mesure d'expliquer son métier, de partager son mode de vie et de prouver que ses méthodes de travail respectent les normes les plus strictes mises en place par l'industrie.

Parmi les thèmes abordés durant cette formation, on retrouvait : le rôle de l'ambassadeur, la Fédération et l'agriculture au Québec, un



témoignage de notre « parrain ambassadeur », les perceptions du consommateur (sondages), les secteurs d'intervention et publics cibles (foires et salons, portes ouvertes, écoles primaires et centres de formation spécialisée), les principaux sujets d'actualité, la nutrition, une visite du Centre d'interprétation de l'œuf et un atelier ambassadeurs vs public.



Les sorties dans les écoles permettent aux enfants de se rapprocher des animaux et par conséquent, de l'agriculture.

Au cours de l'année, les événements se sont succédés à un rythme époustouflant et les producteurs ambassadeurs se sont impliqués en grand nombre. Parmi ces événements, notons les sorties à l'école Des Trois-Saisons de Boucherville (24 mars), au Cercle des fermières de Vaudreuil (12 avril), au Festival de la nature de Saint-Alexandre (22 avril), à l'école De la Carrière à Mont-Laurier (2 mai), à l'école Au fil de l'eau (26 mai), à l'école Cookshire de Saint-Camille (13 iuin), à la Fête de Champlain (3 juillet), aux Fêtes de la Nouvelle-France (2 au 6 août) et

aux 200 ans de La Présentation (20 août). De plus, une délégation de producteurs s'est rendue à l'Automne dans les Bois-Francs (30 septembre et 1^{er} octobre).

Leucan: un succès phénoménal

La Fédération est commanditaire principal du Défi têtes rasées de Leucan à l'échelle provinciale. Le 11 juin dernier, simultanément dans 10 régions du Québec, les participants au Défi se sont fait raser la tête par solidarité envers les enfants atteints de cancer qui subissent, lors de la chimiothérapie, une altération de leur image corporelle par la perte des cheveux. Ce geste de solidarité a pour effet de dédramatiser cette transformation, de faciliter l'acceptation des traitements par les enfants et leur intégration dans leur milieu de vie.



Le comédien Antoine Bertrand rase le coco de Gislain Houle, administrateur à la Fédération, sous l'œil amusé du fondateur du Défi têtes rasées, Serge Tremblay.

Pas moins de 2,5 millions de dollars ont été amassés, cette année, dans le cadre de la 3^e édition provinciale du Défi têtes rasées de Leucan! Il s'agit d'un succès phénoménal puisque l'an dernier, 860 000 \$ avaient été recueillis. Plus de 5 100 personnes se sont fait raser la tête pour soutenir cette cause. Cette somme colossale n'aurait pu

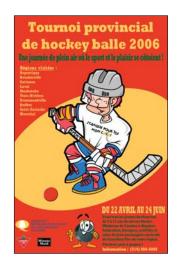
être amassée sans la générosité des Québécois et l'implication d'un grand nombre de partenaires, personnalités et participants.

À l'Assemblée générale annuelle l'an dernier, pas moins de 13 562,16 \$ ont été amassés pour que l'ex-président de la FPOCQ, Michel Gauvin, se fasse raser la tête! M. Gauvin n'a pas été le seul producteur d'œufs à relever le Défi têtes rasées. Lors du lancement officiel de la 3º édition provinciale, Gislain Houle s'est prêté au jeu en acceptant de se faire raser la tête par nul autre que le comédien Antoine Bertrand, alias Junior Bougon!

Au cours des trois dernières années, ce partenariat nous a amené à côtoyer des familles qui ont reçu le soutien de Leucan et au-delà de notre implication monétaire, l'engagement social et l'esprit de solidarité nous tiennent particulièrement à cœur. L'engouement des Québécois pour ce défi est en constante progression comme en témoignent les montants recueillis. L'argent amassé est versé en totalité à l'organisme et va directement en appui aux enfants atteints de cancer et à leur famille.

Hockey balle

Dans le but de promouvoir l'activité physique et la consommation d'œufs chez les jeunes de 8 à 12 ans, la Fédération a amorcé cette saison une vaste tournée de hockey à pied. Du début avril jusqu'à la fin juin, des milliers d'enfants ont participé à 10 tournois régionaux organisés dans les espaces de stationnement des magasins Canadian Tire de Repentiony, Saint-Eustache, Montréal, Québec, Gatineau, Trois-Rivières, Sherbrooke, Laval, Boucherville et Drummondville.



En s'associant avec un leader du marché de détail au

Canada, soit Canadian Tire, cette promotion nous a liés avec le sport et l'activité physique, les jeunes ainsi que des partenaires majeurs et sérieux.

Les objectifs sont:

- Mise en valeur des avantages nutritifs reliés aux œufs;
- Mise en valeur de la protéine comme première qualité de l'œuf;
- Introduction dans les cuisines québécoises par la remise d'items promotionnels servant à la cuisson des œufs.

Le Nid des Alouettes

Depuis maintenant six ans, nous avons fait du projet « Le Nid des Alouettes » un succès. Les ententes avec CKOI FM, COOL FM, CHOM FM, Journal Le Soleil, le programme « Adoptez un Alouette », le site Fans-Fantastic, CKAC, CJAD, TVA, oeuf.ca, TVA Publications, Musique Plus et la visibilité dans le stade Percival Molson nous ont permis d'obtenir une couverture médiatique exceptionnelle de juin à novembre, et ce, chaque année. En 2006, nous avons gardé la même formule en privilégiant des ententes média avant le début de la saison. Cela nous a permis de s'assurer un maximum de visibilité.

Après tant d'années, il a été convenu que 2006 était notre dernière année comme commanditaire des Alouettes. Quelle aventure et que de souvenirs! Cependant, le temps a fait son œuvre et dans un domaine comme la promotion et la publicité, le renouvellement est un atout primordial. Notre campagne d'image avec les Alouettes nous a permis de positionner l'œuf et de l'associer au football. Tel que convenu à l'époque, nous souhaitions étendre cette association aux sports universitaires et aux sports amateurs (tournée de ski, tournée de hockey balle, Jamboree de football, Énergie Cardio, etc.). Pour nous, il s'agit de consolider les acquis en s'associant à l'activité physique et à de saines habitudes de vie.

Un merci spécial aux différents porte-parole qui ont servi notre cause au fil des ans, soit Messieurs Pierre Vercheval, Sylvain Girard et Bruno Heppell.

Le Rouge et Or de l'Université Laval

La direction du Service des activités sportives (SAS) de l'Université Laval a dévoilé en 2006 la nouvelle image publicitaire de son programme d'excellence sportive Rouge et Or en présence d'étudiantsathlètes, d'administrateurs et de représentants des médias.

Placée sous le thème « La conquête de l'excellence », cette nouvelle stratégie publicitaire, une première pour l'ensemble des clubs Rouge et Or, s'inscrit dans l'objectif voulant que le programme du Rouge et Or devienne rien de moins que le meilleur programme d'excellence sportive au Canada. Après une première année plutôt exploratoire comme commanditaire du programme d'excellence associé aux différents clubs du Rouge et Or de l'Université Laval ainsi que du Pavillon d'éducation physique et des sports (PEPS), nous sommes en mesure de constater la multitude d'activités qui est possible d'y accomplir.

L'an dernier, une bonne part du budget d'exploitation de la commandite a été investie dans des exécutions publicitaires, qui sont encore très actuelles et aucunement démodées puisqu'elles sont en

Saison
2006
2007

La conquête de

La conquête

rotation continue à l'intérieur des murs de l'Université (Les durs de durs, Ça passe ou ça casse, Joueur d'impact, La protéine qui propulse, etc.).

Dans son plan d'action 2006-2007, le département des communications et du marketing de l'Université propose plusieurs avenues tant du côté promotionnel (Club de basketball et de volleyball avec les écoles secondaires de Québec) que publicitaire (cartes de joueurs, calendrier annuel des différentes disciplines, etc.). Il s'agit d'autant d'opportunités où notre produit figure avantageusement (association entre l'œuf, l'énergie qu'il procure et les différentes disciplines sportives ainsi qu'une association concrète avec les athlètes).

Bruno Heppell fait le bonheur de 512 joueurs de football

Le 17 juin, Bruno Heppell, porte-parole du Nid des Alouettes, était le maître de cérémonie du « Jamboree » de football de la Fédération organisé à Saint-Hubert. Pas moins de 12 équipes de la Rive-Sud et de Montréal étaient présentes, soit 512 jeunes âgés entre 12 et 16 ans! Bruno leur a rappelé l'importance de la protéine dans leur alimentation et les a prévenus des dangers liés à la consommation de stéroïdes anabolisants. Ce projet pilote nous confirme les besoins de ces organisations bénévoles et les retombées positives pour l'image de l'œuf.

Une omelette pascale de 10 000 œufs au Marché Atwater

La Confrérie de l'omelette géante, en collaboration avec la FPOCQ et la Corporation de Gestion des marchés publics de Montréal, invitait la population au Marché Atwater, le samedi 15 avril, pour la confection d'une omelette géante de 10 000 œufs! C'était la journée officielle du lancement des marchés publics de Montréal.

Lors de cette journée qui coïncidait avec le week-end de Pâques, le comédien Francis Reddy a été intronisé « Chevalier d'honneur de la Confrérie ».



Formation aux futurs chefs cuisiniers

Afin d'influencer les prises de décisions des chefs cuisiniers, des gérants de cuisines et des propriétaires, nous poursuivons la sensibilisation de la relève qui se trouve aux études. À moyen terme, ces étudiants qui dirigeront différentes cuisines au Québec auront reçu une formation adéquate en ce qui à trait aux œufs en coquille et à leur production. La formation est donnée par notre chef cuisinier et notre nutritionniste qui sillonnent les différentes régions du Québec.

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'OEUFS DE CONSOMMATION DU QUÉBEC

555, boul. Roland-Therrien, bureau 320 Longueuil (Québec) J4H 4E7 Téléphone : (450) 679-0530 Télécopieur : (450) 679-0855 Courriel : info@œuf.ca

Site Internet : www.œuf.ca